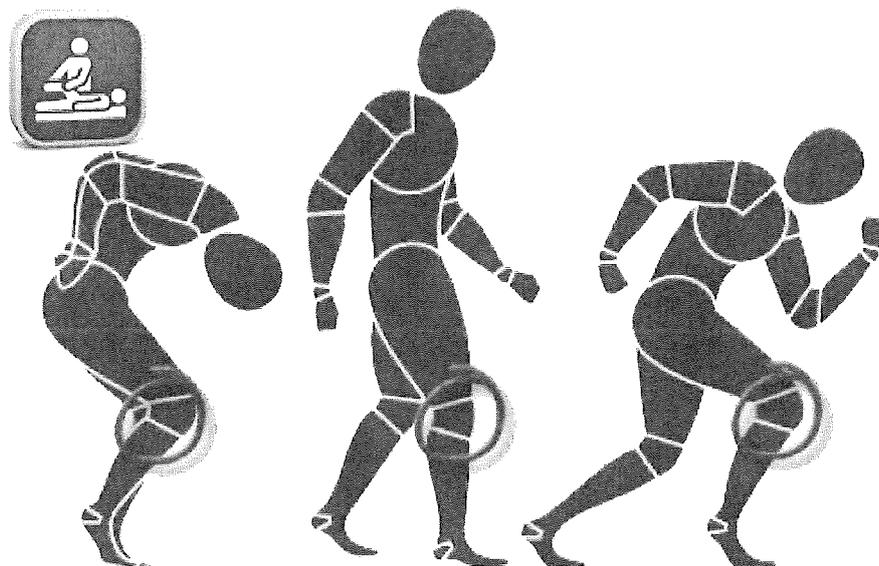


# PROGRAMME D'ETUDES DETAILLE

## SECTION KINESITHERAPIE



# Table des matières

---

<b>Introduction .....</b>	<b>p.3</b>
<i>Intégration du référentiel international .....</i>	<i>p.3</i>
<i>Intégration du Cadre de Certification Européen de Formation.....</i>	<i>p.3</i>
<i>Intégration du référentiel professionnel du SPF Santé .....</i>	<i>p.4</i>
<i>Intégration du référentiel de compétences édité par le Conseil Général des Hautes Écoles.....</i>	<i>p.5</i>
<i>Dispositif de formation.....</i>	<i>p.5</i>
<b>Conclusion.....</b>	<b>p.7</b>
<b>Référentiel de compétences CGHE.....</b>	<b>p.8</b>
<b>Grille horaire minimale du bachelier et du master en Kinésithérapie en crédits .....</b>	<b>p.9</b>



## Introduction

L'enseignement de la Haute École Louvain en Hainaut donne la place centrale à l'étudiant en lui permettant, d'une part, de s'épanouir pleinement et, d'autre part, de s'accomplir en tant que citoyen responsable agissant dans un monde socio-économique, politique et culturel donné.

La Haute École tient à sensibiliser ses étudiants, à travers les divers secteurs de son champ d'activité, à la construction de l'Europe et à l'ouverture au Monde. Elle est aussi soucieuse de les ouvrir aux réalités socio-culturelles régionales et au respect de l'environnement.

Si la formation diplômante en vue de l'exercice d'une profession est le but premier de son activité, la Haute École souhaite y adjoindre des éléments de formation générale et humaine de manière à éclairer le sens même des pratiques professionnelles. Les 4 axes fondamentaux de la formation sont les sciences fondamentales abordées essentiellement en bloc 1 et 2, les sciences humaines, les sciences professionnelles ainsi que les activités d'intégrations professionnelles.

Par ailleurs, la promotion de la réussite des étudiants est une préoccupation majeure de tous les acteurs de la HELHa. De nombreux dispositifs d'aide à la réussite ont été conçus et mis en œuvre depuis plusieurs années au sein de la Haute École.

### Intégration du référentiel international

Le profil défini ci-dessus se doit néanmoins d'être actualisé. Le concept de handicap a changé. Ce nouveau paradigme, développé depuis 2001 par l'Organisation mondiale de la santé, se doit désormais d'être intégré dans une formation kinésithérapique contemporaine (Fig.1 : Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé, OMS – 2001).

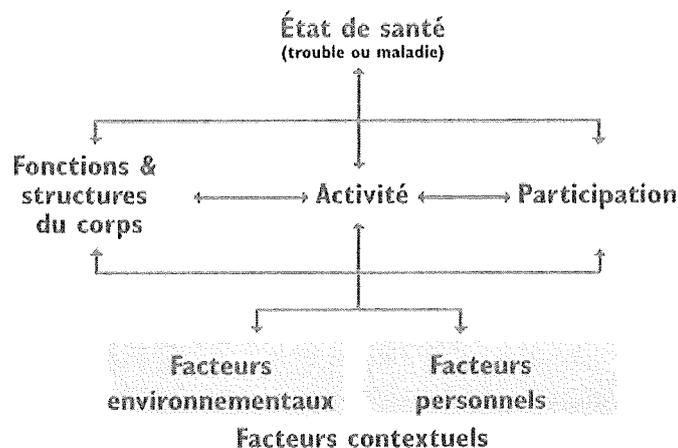


Figure 1 : Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (OMS, 2001)

### Intégration du Cadre de Certification Européen de formation

Le grade de master est décerné aux étudiants qui :

- ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences qui font suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences fournissent une base pour développer ou mettre en œuvre des idées ou des propositions artistiques de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche ou dans le cadre d'un développement d'une application ou d'une création ;
- sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences en vue de résoudre selon une approche analytique et systémique des problèmes liés à des situations nouvelles ou présentant un certain degré d'incertitude dans des contextes élargis ou pluridisciplinaires en rapport avec leur domaine d'études ;
- sont capables de mobiliser ces connaissances et ces compétences, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques à partir d'informations incomplètes ou limitées en y intégrant une réflexion sur les responsabilités sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques ;
- sont capables de communiquer de façon claire, structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, à des publics avertis ou non, leurs conclusions, leurs propositions singulières ainsi que les connaissances, principes et discours sous-jacents ;
- ont développé et intégré un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes.

Le positionnement des cursus par rapport à ce cadre implique qu'ils soient exprimés en acquis d'apprentissage. Ce sont ces acquis d'apprentissage qui expriment ce que les étudiants de niveau 6 ou 7 connaissent, sont capables de faire, dans quel contexte, et avec quel degré d'autonomie et de responsabilité.

### Intégration du référentiel professionnel du SPF Santé

L'arrêté royal n° 78 relatif à l'exercice des professions de soins de santé définit les prestations concernées par l'agrément de kinésithérapie. Est considéré comme exercice illégal de la kinésithérapie, le fait pour une personne qui n'est pas détentrice d'un agrément délivré par le Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions de procéder habituellement à :

- des interventions systématiques destinées à remédier à des troubles fonctionnels de nature musculosquelettique, neurophysiologique, respiratoire, cardio-vasculaire et psychomotrice par l'application d'une des formes suivantes de thérapie :
- la mobilisation, qui consiste à faire exécuter des mouvements au patient, à des fins médicales, avec ou sans assistance physique ;
- la massothérapie, qui consiste à soumettre le patient à des techniques de massage, à des fins médicales;

## Campus Montignies

---

- les thérapies physiques, qui consistent à appliquer au patient, à des fins médicales, des stimuli physiques non invasifs tels que les courants électriques, les rayonnements électromagnétiques, les ultrasons, le chaud et le froid ou la balnéation ;
- des examens et des bilans de motricité du patient visant à contribuer à l'établissement d'un diagnostic par un médecin ou à instaurer un traitement constitué d'interventions visées au 1<sup>o</sup> ;
- la conception et la mise au point de traitements constitués d'interventions visées au 1<sup>o</sup> ;
- la gymnastique prénatale et postnatale.

Pour rappel, les volumes horaires octroyés par discipline au sein de la formation se réfèrent à l'importance des interventions répertoriées par le Centre d'expertise des soins de santé dans son rapport de 2006 sur la kinésithérapie ambulatoire (État fonctionnel du patient : un instrument potentiel pour le remboursement de la kinésithérapie en Belgique ?, KCE reports 40B, 2006).

Au regard de cette répartition, le remaniement préconisé renforce de manière conséquente la formation de pratique professionnelle. Il est dès lors opportun de s'assurer non seulement de la continuité dans les contenus mais également des liens étroits avec les autres cours dispensés au sein de la formation (cours de sciences fondamentales, cours de sciences professionnelles, etc.).

L'organisation générale du premier cycle de formation est maintenant articulée autour d'une progression pédagogique centrée sur l'apprentissage des fondamentaux professionnels en accord avec un cadre conceptuel de santé et réparti selon des priorités disciplinaires. De plus, pour accompagner l'étudiant dans son rôle d'acteur dans sa formation et lutter contre l'échec scolaire, un ensemble d'« outils pédagogiques » est mis à sa disposition (cours de méthodologie et de propédeutique en motricité générale). Par cette organisation, le département démontre sa volonté de mieux accompagner l'étudiant durant son cursus de formation en instaurant un niveau d'exigences progressivement croissant.

### **Intégration du référentiel de compétences édité par le Conseil général des Hautes Ecoles**

Notre information s'appuie sur le référentiel de compétences développé par le Conseil Général des Hautes Écoles (CGHE) de la Fédération Wallonie – Bruxelles.

### **Dispositif de formation**

Les différentes matières enseignées doivent s'assurer d'un suivi pédagogique cohérent afin que l'étudiant puisse s'identifier en qualité de professionnel de la santé et œuvrer pour l'amélioration de la santé du patient/client. Assurer le continuum réflexif sur les quatre années d'études est donc un challenge à relever. L'ensemble des cours « théoriques » dispensés doivent, en terme de contenu, apporter un support pertinent afin d'assurer un ensemble cohérent.

La formation compte 2.988 heures réparties en 4 blocs de 60 crédits (2.200 heures pour les 3 premiers blocs et 788 heures pour le Master 1). Le contenu de nos activités d'enseignement professionnelles a donc été défini dans le souci d'une approche pédagogique intégrative échelonnée tout au long du cursus

## Campus Montignies

---

ainsi que dans la complémentarité des activités d'apprentissage des sciences fondamentales et biomédicales favorisant l'intégration des matières professionnalisantes.

Bloc 1 : Durant la première année, les étudiants apprennent les notions de base. Ils étudient le sujet sain tant d'un point de vue de l'anatomie que de la physiologie. Les techniques de base sont également abordées au sein de cours dispensés en travaux pratiques.

Bloc 2 : Durant le bloc 2, les premières notions de pathologie sont abordées dans des activités d'apprentissage dispensées par des médecins spécialisés dans les disciplines de l'orthopédie et la pneumologie notamment.

Bloc 3 : La suite des notions de pathologies est abordée durant ce bloc. Les techniques spécifiques aux différentes disciplines sont travaillées. Les étudiants participent également durant 2 mois à des activités d'intégrations professionnelles en étant supervisés par des praticiens qui collaborent avec notre institution très régulièrement.

Master 1 : L'année de master est principalement consacrée aux activités d'intégrations professionnelles. Les étudiants doivent de plus rédiger un travail de fin d'études.

Nous proposons un dispositif pédagogique qui se distingue aussi par :

La promotion de la réussite avec :

- une journée d'accueil et une activité d'intégration pour les étudiants de 1<sup>re</sup> année ;
- des cours préparatoires avant la rentrée dans le domaine des sciences fondamentales et biomédicales et de la méthodologie de travail ;
- du tutorat par les étudiants en poursuite d'études ;
- des examens « à blanc » au milieu du 1<sup>er</sup> quadrimestre de la 1<sup>ère</sup> année afin que les étudiants se familiarise avec le niveau d'exigence du Supérieur ;
- avec un bilan individualisé à l'issue de la 1<sup>re</sup> période d'évaluation pour faire le point et accroître ses possibilités de réussite.

Un accompagnement de proximité avec :

- avec une école à taille humaine dans laquelle l'étudiant est connu et reconnu dans ses compétences et ses difficultés ;
- des espaces de travail en groupes restreints qui permettent l'appropriation des matières ou qui, basés sur les réalités rencontrées par les étudiants dans leur stage, sont l'occasion d'échanges et de confrontations ;
- des enseignants disposant d'attributions pour la supervision des stages, la réalisation des démarches pour la mise en place d'un stage à l'étranger, la réalisation des calculs statistiques du travail de fin d'études ou encore l'aide à la rédaction et la mise en forme de ce dernier.

## Campus Montignies

---

Un formation scientifique solide avec :

- l'accès à des laboratoires d'anatomie, de physiologie et d'analyse du mouvement, et d'histologie dotés d'équipement à la pointe dans le domaine de la recherche scientifique ;
- l'encadrement dans des travaux pratiques par des enseignants disposant d'un doctorat ou en cours de réalisation d'une thèse en collaboration avec l'UCL ;
- la possibilité de réaliser un travail de fin d'études de type expérimental en disposant du matériel et recherche et de l'encadrement scientifique optimal ;
- l'accompagnement durant tout le processus de réalisation du travail de fin d'études par une Commission chargée de conseiller l'étudiant, de valider des protocoles de recherche et de le mettre en contact avec des promoteurs ;
- la présence tout au long du cursus de cours de méthodologie de la recherche ;
- des contenus de cours qui se basent sur des références en conformité avec l'Evidence Based Practise ;
- l'investissement du département dans une politique et un logiciel de lutte anti-plagiat

Une ouverture à l'international avec :

- la possibilité de réaliser un stage à l'étranger dans le cadre de nombreux partenariats conclus avec un large réseau d'établissements universitaires ou non universitaires et d'institutions hospitalières à l'échelle européenne et Hors Europe ;
- un voyage d'études qui permet de découvrir des pratiques de travail à l'étranger.

Un ancrage solide dans les milieux professionnels avec :

- de nombreux professionnels dans le cadre des cours pour une confrontation aux réalités et aux questions actuelles du travail sur le terrain ;
- des réseaux importants de travailleurs qui interviennent au titre de maîtres de stage de stage ou pour l'évaluation des travaux de fin d'études ;
- un Centre de Formation Continuée et de recherche à destination des diplômés et professionnels expérimentés favorisant une grande interactivité entre le monde académique et le monde professionnel.



## Conclusion

En conclusion, le dispositif pédagogique de la section « Kinésithérapie » de la Haute École Louvain en Hainaut s'articule autour de l'intégration :

- du concept international de santé (CIM – CIF) ;
- du profil de formation européen en kinésithérapie (ENPHE – European Network of Physical Therapy in Higher Education) ;
- du profil professionnel de kinésithérapeute tel que défini par le SPF Santé ;
- du Cadre de Certification Européen ;
- du Référentiel de Compétences défini par le Conseil Général des Hautes Écoles de la Fédération Wallonie – Bruxelles.

**Compétences et capacités transversales à la catégorie paramédicale (TC et TL) :**

	<b>Compétences</b>		<b>Capacités</b>
<b>1</b>	S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle	1.1	Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
		1.2	Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
		1.3	Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
		1.4	Construire son projet professionnel
		1.5	Adopter un comportement responsable et citoyen
		1.6	Exercer son raisonnement scientifique
<b>2</b>	Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires	2.1	Respecter la déontologie propre à la profession
		2.2	Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
		2.3	Respecter la législation et les réglementations

**Compétences et capacités spécifiques pour la section kinésithérapie**

<b>3</b>	Diriger	3.1	Organiser la gestion des ressources humaines, matérielles et administratives
		3.2	Développer les stratégies les plus appropriées
		3.3	Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
		3.4	Participer à la démarche qualité
		3.5	Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
		3.6	Motiver et dynamiser les collaborateurs
<b>4</b>	Concevoir des projets professionnels complexes	4.1	Identifier la situation
		4.2	Collecter l'ensemble des informations existantes
		4.3	Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
		4.4	Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
		4.5	Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
		4.6	Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
<b>5</b>	Assurer une communication professionnelle	5.1	Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
		5.2	Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
		5.3	Utiliser les outils de communication existants
		5.4	Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
		5.5	Participer à la promotion de la santé
		5.6	Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
<b>6</b>	Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel	6.1	Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
		6.2	Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
		6.3	Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
		6.4	Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins
		6.5	Rédiger un rapport kinésithérapeutique motivé et argumenté sur la réalisation du traitement et les résultats obtenus
<b>7</b>	Concevoir un ou des projets de recherche	7.1	Identifier une ou des hypothèse(s) de nature à développer des nouveaux savoirs
		7.2	Rédiger un protocole innovant et original
		7.3	Analyser avec esprit critique les différentes étapes de son processus de recherche
<b>8</b>	Réaliser un ou des projet(s) de recherche	8.1	Appliquer le protocole de recherche avec rigueur
		8.2	Conduire le projet de recherche de manière responsable
		8.3	Discuter les résultats
		8.4	Collaborer à la diffusion des résultats

Annexe	D-23
Niveau	Enseignement supérieur
Catégorie	Paramédicale
Type	Long 1er cycle
Section	kinésithérapie
Finalités/Options/Sous sections	néant
Grade délivré au terme du premier cycle	Bachelier en kinésithérapie
<b>Organisation générale de la formation</b>	<b>180</b>
Formation commune, y compris AIP	150
Finalité/Option/Sous section	0
Liberté PO	30

ORGANISATION DETAILLEE DE LA FORMATION

	Intitulé des activités d'enseignement	Répartition des crédits	
		détaillé	global
FORMATION COMMUNE	<b>Formation théorique et pratique</b>		<b>132</b>
		<b>35</b>	
	Anatomie	10	
	Biologie- Histologie	2	
	Chimie- Biochimie	3	
	Physiologie générale, spéciale et du mouvement y compris la neurophysiologie	9	
		<b>20</b>	
	Biomécanique- Analyse du mouvement- Ergonomie	5	
	Biométrie humaine	3	
	Education physique et sports	5	
	Physique	4	
		<b>6</b>	
	Déontologie- Ethique	2	
Droit- Législation sociale	1		
Psychologie générale et clinique	3		
	<b>33</b>		
Education et rééducation motrice, psychomotrice y compris la mobilisation	23		
Examens et bilans- Conception et mise au point des traitements	3		
Massothérapie	7		
	<b>6</b>		
Méthodologie générale et de la recherche	2		
Statistique	2		
	<b>16</b>		
Hygiène et éducation pour la santé	2		
Pathologie générale et spéciale y compris la psychopathologie	8		
Pharmacologie	1		
Premiers soins	2		
	<b>16</b>		
Techniques spéciales	7		
Thérapie physique	4		
<b>Activités d'intégration professionnelle : Enseignement clinique, Stages</b>		<b>18</b>	
<b>SOUS-TOTAL FORMATION COMMUNE</b>			<b>150</b>
PO	<b>SOUS-TOTAL LIBERTE PO</b>		<b>30</b>

Annexe	D-24
Niveau	Enseignement supérieur
Catégorie	Paramédicale
Type	Long 2ème cycle
Section	kinésithérapie
Finalités/Options/Sous sections	néant
Grade délivré au terme du deuxième cycle	Master en kinésithérapie
<b>Organisation générale de la formation</b>	<b>60</b>
Formation commune, y compris AIP	50
Finalité/Option/Sous section	0
Liberté PO	10

ORGANISATION DETAILLEE DE LA FORMATION

	Intitulé des activités d'enseignement	Répartition des crédits	
		détaillé	global
FORMATION COMMUNE	<b>Formation théorique et pratique</b>		<b>10</b>
	Déontologie- Ethique	1	2
	Droit- Législation sociale	1	
	Examens et bilans- Conception et mise au point des traitements	3	8
	Pathologie générale et spéciale y compris la psychopathologie	1	
	Techniques spéciales y compris en psychopathologie - éléments de spécialisation	4	
	<b>Activités d'intégration professionnelle</b>		<b>40</b>
	Stages	19	40
	Enseignement clinique	7	
	Séminaires, Mémoire	10	
	<b>SOUS-TOTAL FORMATION COMMUNE</b>		<b>50</b>
PO	<b>SOUS-TOTAL LIBERTE PO</b>		<b>10</b>